

MAIRIE
5000 Marie-Victorin
Contrecoeur QC JOL 1C0
Téléphone: (450) 587-5901
Télécopieur: (450) 587-5855
<http://www.ville.contrecoeur.qc.ca>

Le 22 avril 2004

Madame, Monsieur,

Vous êtes convoqué(e) à une réunion de la Commission technique et de concertation sur le développement industriel de Contrecoeur, ce mercredi 28 avril 2004 à 20 heures. Cette réunion se tiendra dans la salle du conseil de la mairie de Contrecoeur.

Vous trouverez ci-joint, l'ordre du jour de cette réunion et le procès-verbal de la dernière rencontre. Les autres documents d'information relatifs aux sujets qui seront discutés vous seront transmis sur place.

Espérant vous compter parmi nous, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

**Gilles Fortin
Secrétaire de la Commission**

**COMMISSION TECHNIQUE ET DE CONCERTATION SUR LE
DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL DE LA VILLE DE CONTRECOEUR**

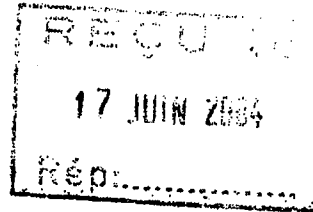
**Réunion du 28 avril 2004
Mairie de Contrecoeur
20 heures**

ORDRE DU JOUR

- 1) Mot de bienvenue et acceptation de l'ordre du jour**
- 2) Lecture et acceptation du procès-verbal de la dernière réunion**
- 3) Étude du projet de gestion des poussières d'aciérage sur les terrains de Norambar (Stelco McMaster)**
- 4) Étude du projet de développement d'un parc industriel pour les activités de transbordement, de manutention et d'entreposage dans le secteur portuaire**
- 5) État des dossiers en cours**
- 6) Varia**
- 7) Levée de l'assemblée**



**Gilles Fortin
Secrétaire de la Commission**



MAIRIE
5000 Marie-Victorin
Contrecoeur QC JOL 1C0
Téléphone: (450) 587-5901
Télécopieur: (450) 587-5855
<http://www.ville.contrecoeur.qc.ca>

Contrecoeur, le 16 juin 2004

**Monsieur Luc Chabot, ing
Directeur environnement, sécurité et ingénierie
Norambar inc.
2050, route des Aciéries
Contrecoeur (Québec)**

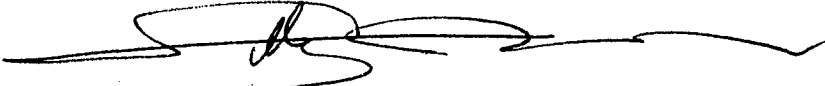
**Sujet : Décision de la Commission technique et de concertation sur
le développement industriel de Contrecoeur**

Monsieur,

**Veillez trouver ci-joint l'extrait du procès-verbal de la réunion de la
Commission technique et de concertation sur le développement industriel de
Contrecoeur en regard de votre projet de confinement sur votre site de vos
poussières d'aciérage.**

**Cette décision étant officielle, vous pouvez donc la rendre publique en tout
temps. Je vous fais remarquer que le mandat de la commission en est un de
conseiller auprès des membres du conseil municipal et qu'à ce titre ses
décisions ne sont que consultatives.**

**Espérant que ce document est à votre convenance, je vous prie d'agréer,
Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.**



**Gilles Fortin
Secrétaire de la commission**

**EXTRAIT DES MINUTES D'UNE RÉUNION
DE LA COMMISSION TECHNIQUE ET DE
CONCERTATION SUR LE DÉVELOPPEMENT
INDUSTRIEL DE CONTRECOEUR TENUE LE
28 AVRIL 2004 À 20H00.**

Étaient présents : MM. Robert Chevigny, Sylvain Bouthillette, Ronald Leclair, Yves Beaulieu et Mme Suzanne Dansereau.

**PROJET DE GESTION DES POUSSIÈRES D'ACIÉRAGE SUR LES TERRAINS DE
NORAMBAR (STELCO-McMASTER)**

Considérant la demande des autorités de Norambar de confiner de façon sécuritaire sur ses terrains ses poussières d'aciérage à raison d'environ 10 000 tonnes par années;

Considérant que le site actuel de confinement sera complètement rempli d'ici quelques mois;

Considérant qu'il est beaucoup plus économique pour la compagnie de disposer des ses poussières de cette manière plutôt que de s'en départir d'une autre façon;

Considérant qu'il ne semble pas y avoir encore de moyen économiquement efficace de disposer de ces poussières autrement que de les enfouir, sur le site ou ailleurs;

Considérant que le projet proposé par Norambar comporte toute les garanties nécessaires pour que ce confinement ne comporte pas d'impact négatif sur l'environnement.

Il est proposé par Ronald Leclair, secondé par Yves Beaulieu et résolu unanimement de recommander au conseil municipal de la Ville de Contrecoeur d'autoriser Norambar à procéder à l'implantation de son projet d'enfouissement de ses poussières d'aciérage de la façon décrite aux membres de la commission.

Accepté

Robert Chevigny, président


Par Gilles Fortin, secrétaire